

Orléans, le 25 septembre 2020

Bruno POUPAULT
IA-IPR de Sciences économiques et sociales

A Mesdames et Messieurs les Professeurs de Sciences
économiques et sociales

S/C Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement

Rectorat

Inspection pédagogique
régionale

Dossier suivi par
Bruno POUPAULT

bruno.poupault@ac-orleans-
tours.fr

T 02 38 79 39 10 / 41 76

ce.ipr
@ac-orleans-tours.fr

21 rue Saint-Étienne
45043 Orléans Cedex 1

Objet : Lettre de rentrée 2020

Chères collègues, chers collègues,

J'espère que ces premières semaines après la rentrée se passent dans les meilleures conditions. Je tiens à féliciter les lauréats des concours et souhaite la bienvenue à celles et ceux qui rejoignent l'académie. Ils peuvent compter sur le meilleur accueil des équipes en place. Je souhaite remercier les formateurs qui vous accompagnent dans le cadre des formations académiques afin de faire évoluer vos pratiques pédagogiques, au service de la réussite de tous les élèves, et répondre aux orientations nationales et académiques. La réforme du lycée invite à relancer le travail disciplinaire en commun dans vos établissements et au niveau académique. Dans ce contexte si particulier que nous avons connu et qui vous a obligé à effectuer un enseignement à distance pour la poursuite des apprentissages des élèves, des outils et des ressources adaptés ont été mis à votre disposition. Ils sont en ligne sur le site disciplinaire que je vous recommande de consulter régulièrement.

Du fait du confinement, des élèves se sont retrouvés plus ou moins éloignés du système scolaire pendant de longs mois. Afin d'assurer une meilleure prise en charge des élèves tout en mettant l'accent sur la consolidation des connaissances, l'Inspection générale de SES a formulé un certain nombre de [priorités pédagogiques](#). Je vous invite à consulter ces conseils et recommandations.

1-Baccalauréat

Le taux de réussite académique au baccalauréat de la série ES en juin 2020 est de 98,3%. Il augmente nettement par rapport à 2019 (92%).

Taux de réussite au baccalauréat général

	2020
France métropolitaine + DROM	98,4
<i>Dont :</i> L	97,5
ES	98,4
S	98,7
Académie d'Orléans-Tours	98,1
<i>Dont :</i> L	96,8
ES	98,3
S	98,3

Source : MENJS-DEPP

Ces très bons résultats sont la conséquence de la modification des modalités d'organisation du baccalauréat pour la session 2020 dans le contexte des mesures prises pour limiter la propagation de l'épidémie de Covid-19 et le cadre de l'état d'urgence sanitaire : annulation des épreuves du premier groupe et validation des épreuves du baccalauréat à partir des notes de contrôle continu pour les candidats ayant suivi une scolarité pendant l'année 2019-2020. 87 candidats n'ayant pas pu faire valoir des résultats de contrôle continu auprès du jury se sont présentés aux épreuves de SES de la session de remplacement organisée en septembre.

Le tableau ci-dessous donne les **résultats par département** :

	Nombre d'admis	Taux de réussite (en %)
18	373	96,9
28	935	98,6
36	319	98,5
37	1101	98,6
41	520	98,9
45	1475	97,7
Académie	4723	98,3

Source : Service statistique de l'académie d'Orléans-Tours

Taux de réussite et répartition des mentions selon la spécialité

Spécialité	Effectifs (inscrits)	Admis (en %)	Mentions TB (en % des admis de la spécialité)	Mentions B (en % des admis de la spécialité)	Mentions AB (en % des admis de la spécialité)
Economie approfondie	670	97,8	10,7	19,5	34,8
Mathématiques	2408	98,6	13,8	22,9	34,5
SSP	1750	97,9	15,5	21,6	31,6
Ensemble	4826	98,3	14,0	22,0	33,5

Source : Service statistique de l'académie d'Orléans-Tours

2-Orientations pour nos enseignements

L'accompagnement de la réforme du lycée

L'enseignement des SES en seconde est, depuis la rentrée 2019, devenu obligatoire pour tous les élèves. L'introduction d'un chapitre de science politique permet de renforcer

l'identité de notre enseignement et son caractère pluridisciplinaire. C'est un signal fort qui doit être envoyé aux élèves de seconde relativement à leur choix d'enseignements de spécialité en classe de première. Un nouveau programme entre en vigueur cette année en classe de terminale : 12 questionnements, dont 8 seront évaluable dans le cadre de l'épreuve terminale ([BO spécial n°2 du 13 février 2020](#)), et des objectifs d'apprentissage explicites. Ce [nouveau programme de terminale](#) s'inscrit dans une logique de progressivité des apprentissages de la seconde à la fin du cycle terminal. Les 4 questionnements non évaluable en mars 2021 devront être traités avant le fin de l'année scolaire : ils seront évalués dans le cadre du contrôle continu et, éventuellement, au moment du Grand oral. Avec la disparition des séries, les Sciences économiques et sociales sont devenues un enseignement de spécialité qui est choisi par 48 % des élèves de première générale de l'académie d'Orléans-Tours (43 % à la rentrée 2019). Et la plupart de ces élèves (83 %) ont souhaité poursuivre cet enseignement en terminale. Cela montre que l'approfondissement disciplinaire a renforcé l'intérêt des élèves pour les SES. Sa complémentarité avec les autres enseignements de spécialité permet des parcours plus divers et plus adaptés aux profils et aux projets des lycéens : parmi les 13 combinaisons les plus choisies en terminale, 5 incluent les SES et elles concernent 1/3 des élèves. Ceux qui abandonneront les SES en fin de première passeront une évaluation commune dont vous trouverez les nouvelles modalités dans le [BO spécial n°6 du 31 juillet 2020](#). La Banque nationale des sujets (BNS) est publique sur le site [Quand je passe le bac](#). Les élèves de première peuvent ainsi prendre connaissance de [l'ensemble des sujets de la spécialité Sciences économiques et sociales](#) et, avec votre aide, en réaliser certains pour réviser, se préparer à l'épreuve et travailler les compétences attendues en SES.

Pour vous accompagner dans la mise en œuvre de la réforme du lycée, plusieurs dispositifs de formation vous seront proposés.

- sur les nouvelles épreuves terminales et leur évaluation : construction de grilles d'évaluation et harmonisation des pratiques à partir des sujets zéro (et leurs corrigés) pour le Bac 2021 (épreuves terminales) qui viennent d'être publiés sur [Eduscol](#).
- actualisation des connaissances en microéconomie sur le thème du marché (programme de première).
- deux formations intitulées « Enseigner à distance en SES » et « L'enseignement hybride en SES » seront ouvertes à l'inscription individuelle à partir du 1^{er} octobre sur GAIA (pendant un mois). Elles se dérouleront en distanciel (avec parcours M@gistère associé).
- formations « Grand oral » : dans un premier temps pluridisciplinaires, elles seront mises en œuvre à partir de janvier 2021 dans vos établissements.
- des formations transversales sur l'autonomie comme « objet d'apprentissage », la place de l'évaluation dans l'apprentissage et la pédagogie coopérative seront aussi proposées à partir de janvier.

Je vous invite à consulter [l'espace pédagogique du site académique](#). Vous y trouverez des éléments d'actualité de la vie de notre discipline et des ressources et outils pour vos enseignements. Les [fiches Eduscol](#) des niveaux seconde et première ont toutes été mises en ligne ainsi que trois fiches de terminale. Les autres seront disponibles prochainement.

EMC

Les professeurs de SES ont vocation, avec d'autres disciplines, à prendre toute leur part dans l'Enseignement moral et civique (EMC) dont les [nouveaux programmes](#) entrent en vigueur cette année en classe de terminale.

Développer l'enseignement des SES dans une langue vivante étrangère

Pour développer notre participation aux sections européennes mises en place dans les établissements de l'académie, je vous encourage à passer la certification « Discipline non linguistique » (DNL). Vous trouverez toutes les informations utiles (rapports du jury...) sur le [site académique](#). Les inscriptions à la certification complémentaire pour la session 2021 sont ouvertes jusqu'au 16 octobre.

Participer à la généralisation des usages pédagogiques du numérique

Il est essentiel que notre enseignement intègre toutes les potentialités pédagogiques qu'offre l'usage des nouvelles technologies. Pour vous aider à vous approprier ces nouveaux outils, des actions de formation sont mises en place au sein de vos établissements et dans l'académie. Je vous invite à vous y associer.

Le site SES académique propose de nombreuses ressources. Vous trouverez dans la rubrique [enseigner avec le numérique](#) des capsules vidéo réalisées par des professeurs de SES de l'académie et illustrant différents usages possibles du numérique en classe, des tutoriels, les productions du groupe TraAM (Travaux Académiques Mutualisés) 2019-2020 [Quelle contribution du numérique à la formation des élèves aux démarches scientifiques développées en SES](#) et celles des années antérieures.

Le [portail Éduthèque](#) propose un accès gratuit à des milliers de ressources numériques pédagogiques émanant d'une vingtaine de grands établissements publics culturels et scientifiques. [Le portail EDU'Bases SES](#) recense les pratiques pédagogiques proposées par les académies afin d'accompagner le développement des usages des TICE, en relation avec les programmes de Sciences économiques et sociales au lycée. Le [réseau social Viaeduc](#) peut vous permettre de partager vos pratiques et ressources pédagogiques numériques utilisées en classe. Enfin, les compétences numériques sont désormais évaluées à l'aide de l'outil [PIX](#), plateforme en ligne d'évaluation et de certification de ces compétences.

Participer à la généralisation de l'Education au développement durable (EDD)

Le Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse est un acteur privilégié de la transition écologique et l'éducation au développement durable fait désormais partie intégrante de la formation des élèves et de leur éducation à la citoyenneté, de l'école élémentaire au lycée. La circulaire 2019-121 du 27-08-2019 détaille la nouvelle phase de généralisation de l'éducation au développement durable – EDD 2030. Les programmes de Sciences économiques et sociales offrent de nombreuses possibilités pour sensibiliser les lycéens à cette question et notre enseignement peut être l'occasion de l'aborder à travers des problématiques spécifiques. En outre, l'EDD donne l'opportunité d'inscrire les SES dans des projets interdisciplinaires et de participer éventuellement à l'engagement de votre établissement dans une démarche de labellisation E3D (Etablissement en Démarche globale de Développement Durable).

3-Vie de la discipline

Au Plan national de formation, plusieurs actions sont ouvertes aux professeurs de SES :

- Les [Entretiens Enseignants-Entreprises](#) qui ont lieu chaque année fin août. En 2019 le thème était *Risques et opportunités*. En 2020 le contexte sanitaire n'a pas permis l'organisation de ces journées d'échange et de formation.
- [L'Economie aux Rendez-vous de l'histoire](#) à Blois du 7 au 11 octobre 2020 sur le thème *Gouverner*. Cette manifestation propose, notamment, le jeudi 8 octobre (11h30 - 13h00) une table ronde animée par Christophe Lavialle, IGESR et doyen du groupe SES, sur le

thème *Le gouvernement des entreprises en société libérale : enjeux économiques, politiques et sociaux*. De nombreuses autres conférences et tables rondes sont en lien avec nos programmes : Europe, transition écologique, gouvernance des entreprises, mondialisation, globalisation financière, mutations du travail, inégalités, protection sociale... Si vous souhaitez vous y rendre avec vos classes, veuillez contacter Juliette Valençant en charge des réservations scolaires au 02 54 56 05 00 ou par mail assistant-pedagogie@rdv-histoire.com

Cette formation est proposée au PAF mais seuls les professeurs d'HG ou ayant en charge l'EMC ou HGGSP peuvent s'y inscrire et se faire établir un ordre de mission par la Dafop.

- Les **Journées de l'économie** (JECO) à Lyon du 17 au 19 novembre 2020. Vous trouverez le programme et les modalités d'inscription sur www.journeeseconomie.org
Vous pouvez vous rendre aux Rendez-vous de l'histoire et aux JECO à titre individuel avec l'autorisation de votre chef d'établissement si cela vous amène à vous absenter pendant les cours.
- L'opération **Prix lycéen « Lire l'économie »** reconduite chaque année peut constituer un support d'activités intéressantes avec vos classes. La liste des ouvrages retenus pour l'édition 2020 est à consulter sur Eduscol.
- Enfin, la promotion de l'Economie sociale et Solidaire auprès de vos élèves peut s'appuyer sur la participation au programme **Mon ESS à l'Ecole**. Initié par L'ESPER, il propose aux équipes éducatives de conduire des projets de création d'entreprises éphémères de l'ESS avec leurs élèves. Pour en savoir plus www.monessalecole.fr

4-Rendez-vous de carrière (PPCR), accompagnement individuel et collectif, visites d'établissement

Depuis la rentrée 2017 seules les visites entrant dans le cadre de la mise en œuvre du protocole relatif aux parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR) donnent lieu à une inspection suivie d'un entretien avec l'IA-IPR puis d'un second entretien avec le chef d'établissement dans un délai de six semaines maximum. Les enseignants concernés en 2020-2021 seront prévenus au moins deux semaines avant ma venue dans l'établissement. Ce rendez-vous de carrière donnera lieu à un compte-rendu et une appréciation des évaluateurs et de l'autorité académique. Les rendez-vous de carrière de 2019-2020 qui n'ont pu avoir lieu à cause de la fermeture des établissements au printemps 2020 seront réalisés avant les vacances de la Toussaint.

Les autres visites entrent dans le cadre de l'accompagnement individuel et collectif des enseignants.

Ces visites sont des moments privilégiés d'analyse et d'échanges sur vos pratiques d'enseignement et votre action au sein de l'établissement. Elles sont l'occasion d'un dialogue sur vos perspectives d'évolution professionnelles. Elles sont aussi pour vous une opportunité pour développer une analyse réflexive sur votre enseignement. Aussi, je vous invite à me communiquer lors de mes visites un document de synthèse de votre action s'inscrivant dans cette démarche d'auto-évaluation. Pour construire ce document (de une à deux pages maximum), vous pouvez prendre appui sur le référentiel des compétences professionnelles des professeurs (Bulletin officiel, n°30 du 25 juillet 2013) et les missions des professeurs (Bulletin officiel, n°22 du 29 mai 1997).

J'attire votre attention sur quelques points qui seront privilégiés :

- La construction des séances et des activités qui prend en compte la diversité des élèves et des modes d'apprentissage ;
- Les modalités de mise en activité des élèves dans les séquences d'enseignement ;

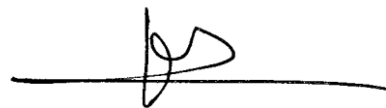
- La place de l'oral dans la formation des élèves ;
- L'utilisation des outils numériques et leur plus-value pédagogique ;
- Les modalités de suivi et d'évaluation des acquis des élèves ;
- L'inscription dans des projets d'équipe disciplinaire ou interdisciplinaire et l'implication dans la vie de l'établissement.

Autant que possible mes visites donneront l'occasion de réunir l'équipe disciplinaire, afin de faire le point sur votre travail collectif, notamment sur les modalités d'évaluation des élèves, la construction de progressions et de démarches pédagogiques communes, la participation à d'autres enseignements (EMC, HGGSP, SNT) et à divers projets-dispositifs-instances, la place de la discipline dans l'établissement et l'implication de l'équipe dans la mise en œuvre de la réforme du lycée. Afin de rendre ces réunions plus efficaces, j'invite les équipes à formaliser un **projet d'équipe disciplinaire articulé au projet d'établissement** et à me le transmettre en amont de l'inspection.

Monsieur François DEBESSON, professeur au lycée Marguerite de Navarre à Bourges et chargé de mission d'inspection, me secondera.

Je vous remercie pour votre engagement professionnel au service de la réussite de tous les élèves et, dans l'attente de vous rencontrer, je vous souhaite une excellente année et vous adresse mes plus cordiales salutations.

Bruno POUPAULT
IA-IPR de Sciences économiques sociales

A handwritten signature in black ink, consisting of a horizontal line with a stylized, looped flourish above it.